

SUIVEZ-NOUS SUR



CONTRAT VERT & BLEU



La biodiversité
comme alliée de l'agriculture

Retours d'expérience



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

LA BIODIVERSITÉ COMME ALLIÉE DE L'AGRICULTURE

Depuis 2016 et jusqu'à fin 2021, Saint-Étienne Métropole et la région Auvergne Rhône-Alpes ont contractualisé un « Contrat vert et bleu » pour mener un programme d'actions favorable à la biodiversité et à la reconnexion des continuités écologiques. Grâce à des financements régionaux et européens (FEDER et FEADER), de nombreux acteurs se sont mobilisés pour agir concrètement par l'intermédiaire d'études naturalistes, de diagnostics et préconisations agro écologiques, de conseils de gestion, de travaux de plantations... Tous sont animés pour faire que la biodiversité et l'agriculture trouvent des convergences avec des retombées positives.

Ce dossier documentaire s'inscrit dans une démarche de transfert d'expérience et de montée en compétence de tous les publics autour de ces enjeux actuels : placer le vivant au cœur de l'activité agricole, où le fait de favoriser la biodiversité apporte une réelle plus-value.

Ce dossier fait partie d'une série dont le premier est paru fin 2018 et s'intitule « Saint-Étienne Métropole & Parc naturel régional du Pilat ; une trame écologique commune »



UN CONTRAT VERT ET BLEU AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE OÙ LES PRATIQUES AGRICOLES TROUVENT TOUTES LEURS PLACES

LA BIODIVERSITÉ est la base de L'AGRICULTURE. Son maintien est indispensable à la production de denrées alimentaires et d'autres produits agricoles ainsi que les avantages qu'ils procurent à l'humanité, y compris la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance. La pollinisation y détient une place essentielle bien entendu.

La Biodiversité des paysages agricoles fournit et maintient les services des écosystèmes indispensables à L'AGRICULTURE. La richesse et la diversité des paysages et donc des pratiques de celui qui façonne le paysage (« le paysan ») jouent un rôle très important. L'homogénéisation du paysage agricole est une menace majeure pour la biodiversité et la fourniture de services écosystémiques essentiels au bien-être humain.

L'AGRICULTURE contribue à la conservation et l'utilisation durable de LA BIODIVERSITÉ, mais elle est aussi l'un des principaux moteurs de la perte de la biodiversité. Les agriculteurs et les producteurs agricoles sont des gardiens de la biodiversité agricole. Ils possèdent les connaissances nécessaires pour la gérer et la maintenir. Depuis 2016, grâce à des financements de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'Union Européenne, Saint-Etienne Métropole conduit un programme d'actions en

faveur des trames vertes et bleues où l'accompagnement des agriculteurs mais aussi des propriétaires fonciers d'espaces de nature est au centre des interventions. Les Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC), dispositif territorial comme un des outils majeurs du 2^e pilier de la Politique agricole commune, permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale ou dans le maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition. Ils s'engagent ainsi à respecter pendant 5 ans des pratiques durables en échange d'une rémunération qui dépend du niveau de contrainte de ces pratiques.



AGRICULTURE, PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ : UNE INTERRELATION FONDAMENTALE

L'ACTIVITÉ AGRICOLE PERMET L'OUVERTURE DES PAYSAGES ET DES MILIEUX

En l'absence de gestion les milieux naturels en France tendent à se refermer, progressivement les buissons et arbustes arrivent, puis la forêt s'implante durablement. C'est la dynamique naturelle d'évolution des milieux vers notre climax (stade écologique stable). On distingue donc les milieux dits « ouverts » par opposition aux milieux dits « fermés » comme la forêt.

Il existe différents types de milieux ouverts : prairies permanentes, landes, friches, fruticées, estives et parcours, ... Ces milieux dépendent de facteurs naturels (nature du sol, exposition, climat), mais également des pratiques et des usages.

L'agriculture est ainsi un acteur essentiel au maintien de ces milieux ouverts : au travers des pratiques, notamment de pâturage mais aussi de fauche, elle stoppe la dynamique d'évolution de la végétation. Cette végétation (essentiellement herbacée) trouve sa place dans les exploitations car elle constitue une ressource fourragère précieuse pour les élevages qui les valorisent. A défaut de productivité très élevée, elle apporte des nutriments variés au bétail et optimise l'utilisation des ressources du sol. Autre point fort, cette ressource ne coûte presque rien à récolter pour l'éleveur !



DES POLLINISATEURS POUR UNE MEILLEURE SANTÉ DES TROUPEAUX.

« Quel est le lien entre 'élevage et pollinisateurs' me direz-vous ? »

Pour comprendre ce lien il faut d'abord s'intéresser à celui entre les **végétaux et les insectes**.

Les relations et la coévolution entre les insectes et les plantes sont nombreuses, complexes et vieilles de plusieurs dizaines à plusieurs centaines de millions d'années. Rappelons néanmoins que de nos jours, en Europe plus de 80% des plantes à fleurs sauvages bénéficient de l'activité pollinisatrice des insectes pour leur reproduction (90 % à l'échelle mondiale). S'agissant des cultures, 75 % de la diversité des cultures qui profitent de ce service.

Ainsi, dans les milieux naturels, comme dans les milieux agricoles la composition des communautés végétales dépend de la diversité et du nombre de pollinisateurs. **Il s'agit donc d'un rôle écologique primordial.** En d'autres termes, les insectes pollinisateurs assurent le maintien et le bon fonctionnement des paysages bocagers et des prairies fleuries.

La suite vous l'avez comprise, **à l'instar de la santé humaine, la santé des animaux réside notamment dans la diversité de leur alimentation.**

Ainsi, les seuls soins (préventifs ou curatifs) naturels dont bénéficient les animaux sont présents dans leur alimentation et notamment dans la diversité des végétaux qu'ils consomment. C'est dans cette diversité qu'ils trouvent les nutriments (acides aminés, vitamines, minéraux, oligoéléments...) essentiels pour vivre en bonne santé.

Ainsi, les insectes pollinisateurs sont donc essentiels à la reproduction de la grande majorité* des plantes à fleurs que le bétail consomme ; ils assurent donc une part importante du service alimentaire.

De nombreux insectes utilisent les graminées comme ressource (feuille, pollen, huile...), mais ces plantes n'ont pas besoin des insectes pour leur pollinisation qui est assurée par le vent (anémophile). Or si les graminées (fétuques, raygrass, houlques...) représentent la plus grosse quantité que les animaux consomment (sur pied ou comme fourrage), les plantes à pétales colorées offrent une autre diversité alimentaire indispensable à la santé des mammifères.

.../...



Anthophora butinant un trèfle

.../... Il faut également savoir qu'une communauté végétale offre des propriétés particulières, souvent spécifiques d'un terroir. **Ces ressources fourragères donnent au lait et aux produits dérivés leurs qualités organoleptiques.** Parmi les plantes de prairies, se trouvent des plantes aromatiques, médicinales, galactogènes (favorisent la lactation) ... C'est donc avant tout un argument de qualité, de terroir, de savoir-faire séculaire, mais aussi de cohérence écologique. Autant de qualités largement recherchées de nos jours.

En clair, **les prairies naturelles** sont garantes d'une qualité fourragère et donc d'une qualité des produits de terroir. Elles permettent de plus le respect du comportement naturel des animaux qui les pâturent, ce qui est essentiel au respect de leur bien-être.

Ainsi, la diversité des prairies est indispensable à la santé des animaux, comme à la qualité des produits d'élevage. Et les insectes pollinisateurs assurent une phase indispensable de la reproduction de ces plantes à fleurs.

Cependant de nombreux relevés ces dernières décennies montrent **des chutes catastrophiques de la diversité végétale dans de nombreuses prairies** et dans tout type de secteur (plaine, montagne, Parc National...). Ce sont parfois le tiers ou la moitié de la diversité qui a disparu en 30 ans.

Le remembrement, l'arasement des talus et fossés, l'éradication des haies et bosquets, les insecticides, herbicides, fongicides chimiques, changements de pratiques (...) sont autant de causes bien identifiées responsables de la disparition des insectes pollinisateurs et de la biodiversité plus globalement.

Hugues Mouret, directeur scientifique de l'association **ARTHROPOLOGIA**



QUELLE BIODIVERSITÉ TROUVE-T-ON DANS LES MILIEUX AGRICOLES ?

Parallèlement aux intérêts pour l'agriculteur ces milieux ouverts, s'ils sont conduits de façon extensive (pâturage léger, au bon moment...), constituent des habitats très variés pour la faune et la flore sauvages. Alors qu'une prairie artificielle est souvent semée avec moins de 5 espèces, **dans une prairie naturelle « traditionnelle », on dénombre facilement une vingtaine d'espèces de plantes différentes. Les plus riches* comptent plus d'une soixantaine d'espèces végétales !** Si on y ajoute les centaines d'espèces d'insectes, d'invertébrés, de champignons et de bactéries dans le sol, les essences végétales présentes dans les haies bordant les parcelles, les espaces bocagers (prairies + haies) en bon état écologique constituent de véritables réservoirs de biodiversité.



Prairie encore préservée où la diversité floristique est remarquable

De nombreuses espèces ont besoin de ces différents types de milieux ouverts pour se nourrir, se réfugier et assurer leur cycle de reproduction. Ces milieux ouverts, dans toute leur diversité, ont donc un rôle essentiel pour beaucoup d'espèces sauvages. Toutes ces espèces d'auxiliaires, de pollinisateurs, de recycleurs ont co-évolué avec les pratiques agricoles traditionnelles ; elles ont besoin d'une agriculture qui respecte le vivant pour accomplir leur cycle de vie, et ainsi rendre service à leur tour à l'agriculteur.

Dans les parcelles cultivées de façon extensive et sans pesticides, nombreuses plantes et animaux sont naturellement inféodés à la mosaïque d'habitats étant constitués par les espaces cultivés et leur environnement direct. Les plantes messicoles, par exemple, sont directement liées aux cultures en place, notamment aux cultures d'hiver. Elles portent de nombreux services : nourriture pour les pollinisateurs et auxiliaires des cultures, développement des interactions avec la microfaune du sol ...

Les cultures sont également des lieux de nidification d'oiseaux comme le busard cendré (espèce protégée, comme tous les rapaces de France), la caille des blés ou l'alouette des champs, qui trouvent à la fois refuge et nourriture dans ces champs. Elles abritent aussi parfois des populations d'insectes spécifiques.



DES PRATIQUES AGRICOLES QUI FAVORISENT LA BIODIVERSITÉ... ET VICE VERSA !

LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES FAVORISE LA DIVERSITÉ DU VIVANT

Il n'y a pas de recette miracle pour favoriser la biodiversité dans les espaces agricoles. On peut garder cependant en tête deux grands principes : les perturbations fortes (pesticides, labour profond, fertilisation importante...) sont souvent à court et long termes négatives pour les espèces sauvages qui ont besoin de stabilité. Mais aussi **la diversité de milieux (prairies, cultures, haies, mares, ...) est facteur de diversité d'espèces.** Avant tout il faut observer la nature et identifier ses besoins pour qu'agriculture et biodiversité aient des intérêts convergents.

Le Busard cendré est un rapace des milieux ouverts nichant à même le sol. Il niche dans les landes, les friches, les prairies humides, mais également dans des parcelles cultivées. En effet, la raréfaction des sites naturels favorables à sa reproduction incite l'espèce à faire son nid dans des prairies de fauche ou des parcelles de céréales. Sans intervention, les nids ou les jeunes sont détruits involontairement lors des récoltes par le passage des engins agricoles. Chaque année, des bénévoles et salariés de la LPO recherchent les couples (seulement une trentaine dans le département) et localisent les nids pour mettre en place, avec les agriculteurs, des protections (carré grillagé non récolté autour du nid). Notons que ce rapace se nourrit quasi exclusivement de campagnols et de criquets, et qu'il peut donc être considéré comme un allier pour l'agriculture.



Dans le cadre du Contrat vert et bleu Grand Pilat et son partenariat avec le PNR Pilat, la LPO AURA Département Loire a conventionné 13 sites (friches et landes) favorables aux busards, représentant un total de 15 hectares. Des travaux de restauration ont déjà eu lieu sur 4 d'entre eux et 3 autres chantiers sont prévus en 2021.

De son côté, Saint-Etienne Métropole est propriétaire de 13ha sur les hauteurs de St Romain en Jarez, constituant un des derniers sites de nidification important du Busard cendré en Rhône-Alpes. La gestion du site se fait via un bail rural environnemental avec un agriculteur, en concertation avec la LPO du Rhône qui y organise des chantiers d'entretien participatifs lorsque nécessaire.



En 2020, avec le partenariat du Conseil Départemental de la Loire et du Centre de soins l'Hirondelle, 6 jeunes Busards cendrés ont été relâchés sur une des friches conventionnées via la méthode du taquet. Cette dernière consiste à élever les poussins dans une volière sur un site de reproduction favorable afin d'inciter des adultes à venir s'y installer les saisons suivantes. Soulignons que ces 6 poussins sont issus des pontes sauvées dans des parcelles agricoles du département et où aucune protection n'était possible. Il s'agit d'une première dans la Loire et nous espérons à moyen terme inciter les busards à s'installer dans des friches conventionnées plutôt que dans des prairies ou des champs de céréales !

Bertrand Tranchand, chargé d'études à la LPO Loire



UNE VALORISATION DE LA FLORE REMARQUABLE DE L'AGGLOMÉRATION STÉPHANOISE

Un livret et un poster de portée pédagogique sur la flore remarquable de l'agglomération stéphanoise ont été réalisés par le Conservatoire botanique national du Massif central.

Situé à la croisée de régions naturellement remarquables (Pilat, Forez, gorges de la Loire...), le territoire de Saint-Étienne Métropole détient une flore particulièrement riche dès que l'on s'éloigne des centres urbains. Avec plus de 87 000 données collectées, les botanistes ont été en mesure d'identifier 1464 plantes différentes (90 % de la flore ligérienne !) tandis que 1/5 du territoire reste encore à ce jour méconnu.

Si près de 180 espèces exotiques sont apparues récemment sur le territoire, on regrettera la disparition probable de 29 plantes remarquables non revues depuis 1998, témoignant ainsi de la perte de biodiversité liée à notre mode de vie actuel. Une quarantaine de plantes protégées et/ou menacées sont encore majoritairement présentes dans les gorges de la Loire et dans le sud du massif du Pilat.



« Pouvez-vous nous expliquer en quoi la diversité floristique est au service d'une agriculture de qualité ? »

Couvrant 40 % du Massif central et hébergeant un quart de la biodiversité, les milieux agropastoraux présentent une richesse culturelle et naturelle unique ! Sur le territoire de Saint-Étienne métropole, prairies, pelouses, landes et autres herbages constellent ainsi les paysages des gorges de la Loire, du massif du Pilat et des monts du Lyonnais, et plus globalement de la plupart des secteurs d'altitude. Ces espaces abritent une flore diversifiée à l'image de celle du Massif central, parfois rare et menacée telle que les lycopodes dans les landes ou encore l'Anacamptide à fleurs lâches dans les prairies humides.

Quel que soit le mode de gestion adopté, la composition et la diversité floristiques des espaces agro-pastoraux sont considérablement influencées par la fertilisation qui y est pratiquée. Les végétations les plus remarquables étant celles retrouvées dans les parcelles les moins fertilisées. La fertilisation favorise en effet les espèces « sociales » et « gourmandes » en éléments nutritifs au détriment des espèces plus frêles et frugales. La diversité floristique peut alors chuter de plus de trois quarts...

Les pratiques de fertilisation modérées permettent l'abondance des dicotylédones dans les prairies. Et c'est cette richesse en plantes « diverses », qui développent les arômes de l'herbe grâce à l'apport d'un large panel d'huiles essentielles, de tanins, de

polyphénols, d'antioxydants, d'acides gras insaturés... On sait aujourd'hui que cette diversité végétale participe aussi aux productions fromagères et animales de qualité bénéficiant pour la plupart d'une appellation d'origine protégée. Consommée par le bétail, la Cistre ou Fenouil des Alpes constitue un bel exemple de l'influence des composés aromatiques des plantes sur la saveur des produits carnés et laitiers.

On estime que près de 400 espèces de plantes des milieux herbacés ouverts seraient menacées ou quasi menacées de disparition sur le Massif central. Et si l'intensification des pratiques agricoles a un impact sur la flore sauvage, l'abandon de l'agriculture est presque aussi préjudiciable, notamment pour les espèces de pelouses sèches extensives. De même, l'urbanisation des terres agricoles constitue une menace forte en périphérie de l'agglomération stéphanoise. Les enjeux sont donc multiformes : préserver les sols, maintenir l'agriculture dans les régions défavorisées, stopper l'érosion de la biodiversité, lutter contre l'effet de serre et prévenir les incendies.

Aujourd'hui, tous les experts s'accordent à dire que l'évolution de la pérennité et de la qualité des milieux agropastoraux constituent un enjeu majeur pour les différents territoires du Massif central, en particulier dans les zones périurbaines.

Stéphane Perera, responsable de la médiation scientifique au Conservatoire botanique national du Massif central

LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

Depuis 2016, Saint-Etienne Métropole et le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire (SMAGL) sont engagés dans un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) sur l'ensemble de leurs territoires d'intervention (50 communes), permettant ainsi la contractualisation de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) à grande échelle. Ces mesures volontaires permettent de maintenir des pratiques agricoles vertueuses, ou de faire évoluer les pratiques pour les rendre plus compatibles avec la présence d'espèces sauvages.

Après 2 années de contractualisation, on dénombre 31 exploitations engagées, et une diversité de MAEC souscrites assez importante permettant d'avoir un financement pour l'entretien et la préservation des milieux :

MAEC ponctuelles

- Arbres remarquables (238)
- Mares (155)

MAEC linéaires

- Haies (17 234 ml)

MAEC surfaciques

- Amélioration de la gestion pastorale (189 ha)
 - Entretien de bosquet (2 ha)
 - Entretien de milieux en déprise et amélioration de la gestion pastorale (20,73 ha)
 - Gestion des milieux humides et mise en défens temporaire (5,15 ha)
 - Maintien de la richesse floristique d'une prairie permanente (163,35 ha)
 - Mise en défens temporaire de milieux remarquables (9,21 ha)
 - Mise en défens temporaire de milieux remarquables et absence de fertilisation azotée (26,34 ha)
 - Mise en place d'un couvert herbacé (0,1 ha)
 - Ouverture de milieu en déprise et amélioration de la gestion pastorale (0,17 ha)
 - Surface ciblée de système herbager et pastoral (257,6 ha)
- Total = 1341,39 ha**

DES FORMATIONS THÉMATIQUES POUR OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

Depuis 2018, Saint-Etienne Métropole et le SMAGL proposent des formations en continu à destination de l'ensemble des agriculteurs du territoire. Plusieurs thèmes ont déjà été abordés pour amener les agriculteurs à optimiser leurs pratiques et à s'adapter aux changements globaux en cours :
Initiation à l'agroforesterie ;

- Gestion pastorale des parcelles difficiles ;
- Rôles, entretien et valorisation des haies ;
- Organisation de 2 concours des pratiques Agro-Écologiques, prairies et parcours (épreuve locale du Concours Général Agricole).



En 2021, des réunions de bouts de champs seront proposées aux agriculteurs et conseillers, par l'association ARTHROPOLOGIA et en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Loire. L'objectif de ces actions est d'intégrer la biodiversité (auxiliaires de culture et pollinisateurs) comme une composante du système de production. Les thématiques à venir :

- Les pollinisateurs et auxiliaires au verger pour les arboriculteurs
- Les pollinisateurs et auxiliaires dans le maraîchage

Gérer ses prairies favorablement pour les pollinisateurs et pour les éleveurs. Des fiches techniques ont été rédigées afin d'identifier les atouts des infrastructures agroécologiques et les pratiques favorables à la biodiversité. De plus, une formation **sur le thème « aménager ses espaces pour favoriser les pollinisateurs » sera proposée.**

DES PROJETS ENCOURAGEANTS ET CONCRETS

LE GAEC DU MURIER ENGAGÉ POUR LA BIODIVERSITÉ

Le GAEC du murier à Chagneux (Saint-Joseph) est une ferme en production laitière, vaches allaitantes et poules pondeuses.

Jean-Luc Guyot témoigne sur les pratiques qu'il développe avec ces 6 associés, en faveur de la biodiversité.



PASCALE ET HUBERT BRIOIS, DE LA FERME DE LA COMBE À SAINT MAURICÉ EN GOURGOIS, 3^{ÈMES} LAURÉATS AU CONCOURS NATIONAL DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES - PRAIRIES ET PARCOURS DU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE (CGA) CATÉGORIE « FAUCHE (ET SECONDAIREMENT PÂTURAGE) / MONTAGNE OU HAUTE MONTAGNE ! »

Vainqueur de l'édition locale du concours organisé en 2019 par Saint-Etienne Métropole et le SMAGL, cet exploitant très investi dans l'agroécologie au quotidien a su faire valoir ses bonnes pratiques et surtout ses résultats au niveau national, pourtant très relevé. C'est grâce à l'accompagnement mené dans le cadre du PAEC que cet exploitant s'est décidé à s'inscrire à ce concours, prouvant ainsi la nécessité d'une relation de confiance et d'un accompagnement le plus individuel possible pour aboutir à des résultats concrets.



« Après de longues années d'érosion de la biodiversité sur notre exploitation nous tentons de renverser la vapeur avec des pratiques plus respectueuses de la vie du sol notamment, certaines de nos parcelles sont en bio depuis 20 ans, l'implantation de culture est faite à 80 % sans labour et le développement du semis direct cette année avec l'acquisition d'un semoir adapté en copropriété avec des voisins.

La biodiversité sur la ferme se traduit par la conservation d'arbres isolés, de murs en pierres, de haies, de mares, de bosquets et depuis 2006 par la replantation de nouvelles haies. Nous pratiquons également la fauche tardive sur nos prairies permanentes pour quelles se réensemencent d'elles-mêmes ; hormis nos 10 ha de maïs, toutes nos prairies sont multi-espèces et nos céréales sont associées à des légumineuses (pois, féveroles) ; tout ceci contribue à être autonome tant en fourrage qu'en protéagineux. »

Jean-Luc Guyot, agriculteur



DES FLEURS LOCALES POUR NOS ABEILLES

Les abeilles domestiques ainsi que les abeilles sauvages coexistent depuis des milliers d'années avec la végétation locale. A l'ère de la mondialisation, la production de semences agricoles s'est elle aussi mise à voyager, provoquant un déséquilibre dans le cycle des pollinisateurs.

En effet les espèces que nous implantons, même si elles sont parfois très semblables aux nôtres, ne possèdent pas le même calendrier de développement (phénologie) que nos espèces locales et fleurissent à une période où les abeilles ne sont pas habituées à les exploiter.



LE LYCÉE HORTICOLE DE MONTRAVEL À VILLARS INITIE UNE PRODUCTION DE VÉGÉTAUX INDIGÈNES, SOUS LA MARQUE COLLECTIVE « VÉGÉTAL LOCAL ».

Dans un premier temps, l'établissement se concentre sur la production de ligneux puis étendra sa production aux plantes herbacées.

La marque Végétal local, créée en 2015 et portée par la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux, l'AFAC-Agroforesterie et Plante & Cité est depuis 2017 une marque de l'Agence française de la biodiversité. Elle permet de garantir l'origine géographique de plants et de semences (arbres, arbustes et herbacées).

Rappelons ici que la meilleure action pour favoriser la biodiversité reste souvent de ne rien faire ! En effet les végétaux les plus adaptés (aux conditions qui changent avec le dérèglement climatique) sont déjà présents dans le stock de graines en dormance dans le sol. Réadapter sa gestion et laisser un peu de temps à la nature ; le résultat est garanti ! Cette méthode consiste à arrêter la fertilisation ou la réduire fortement, car au plus une prairie est « maigre » au plus elle sera fleurie. On peut aussi ajuster la pression de pâturage, en réduisant le nombre (ou la fréquence) d'animaux sur la parcelle, réduire les antiparasitaires, etc.



DES RETOURS D'EXPÉRIENCE

PLANTER DES HAIES AGROÉCOLOGIQUES, LE PREMIER PAS VERS L'AGROFORESTERIE

Autre contexte, autre problématique : face au réchauffement climatique et aux longues sécheresses qui se mettent en place chaque année, les éleveurs constatent que le bétail souffre et qu'il faut entamer les stocks fourragers dès l'été. **La plantation de haies et le développement de pratiques agroforestières où l'arbre devient une ressource fourragère d'arrière-saison (fin d'été, début d'automne) est une solution traditionnelle efficace.** En effet, les arbres et en particulier les haies présentent de nombreux autres avantages : elles freinent le vent, favorisent l'infiltration de l'eau, font de l'ombre, favorisent le développement de la vie du sol... Côté biodiversité, les haies sont des supports importants d'alimentation, de déplacement, de gîte pour de nombreuses espèces. La pie grièche écorcheur préfère les haies basses quand la huppe fasciée a besoin de grandes haies avec de vieux arbres à cavité.

En partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Loire, Saint-etienne Métropole propose des formations aux agriculteurs en 2018 et 2019 ont permis de susciter des vocations de « planteurs » chez certains d'entre eux ; plus de 6 kms de haies devraient ainsi être replantés dès 2020 chez des éleveurs, et de nouveaux projets de plantations sont en cours de chiffrage chez des arboriculteurs des Coteaux du Jarez ayant bénéficié de cette formation. La dynamique est lancée et des initiatives de systèmes agroforestiers plus complexes seront également accompagnées en 2020.

L'ÉTABLISSEMENT DE FORMATION HORTICOLE DE MONTRAVEL

Pour répondre à ces enjeux, l'établissement coordonne des opérations à vocations démonstratives, en partenariat avec Saint-Etienne Métropole, la Fédération de chasse, FNE, la LPO, la Chambre d'agriculture et Mission Haies. Quatre sites de démonstration ont été mis en place pour continuer à produire de la connaissance, évaluer des pratiques d'installation et d'entretien, animer et sensibiliser à la préservation et à la valorisation de cette ressource commune. Des fiches pratiques de retour d'expérience seront diffusées fin 2021.



D'une manière générale, **à partir de 2m de haut et de 1m de large une haie commence à remplir les premières fonctions écologiques**, et apporte alors une plus-value à la parcelle agricole. Des initiatives de ce type commencent à se mettre en place sur le territoire de Saint-Etienne Métropole.

Depuis 2015, Saint-Etienne Métropole et les acteurs du territoire collaborent pour restaurer la trame verte du territoire et améliorer sa fonctionnalité écologique à travers des actions de plantations et de sensibilisation autour du rôle majeur que jouent les haies.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE) LOIRE

L'association a été missionnée pour animer ce dispositif. Les travaux ont été financés par le fonds européen FEDER, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Loire et en autofinancement par Saint-Etienne Métropole.

Des zones prioritaires ont été établies sur le territoire en fonction des connaissances préalables sur ces milieux mais également des enjeux sur le déplacement de la faune sauvage. Les élus et les propriétaires fonciers (en y associant les exploitants agricoles concernés) ont été contactés afin de leur présenter le projet et de leur proposer de réaliser des aménagements sur leurs terrains, et cela sans aucun frais pour eux. Ils s'engagent cependant à maintenir et entretenir pendant quinze années les aménagements réalisés.

Pendant l'hiver 2020/2021, 1600 m de haies et 21 mares sont en cours de réalisation.

LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA LOIRE

La fédération propose aux agriculteurs, propriétaires et aux écoles des démarches participatives de plantation de haies. Une intervention dans les écoles est proposée pour présenter aux élèves l'intérêt des corridors écologiques et le rôle de la haie. Puis, un chantier de plantation est organisé en collaboration avec la commune, les agriculteurs, les chasseurs, les élèves, les habitants...

Pour l'hiver 2020-2021, Saint-Etienne Métropole et la Fédération départementale des chasseurs organisent près de 10 chantiers de plantations pour un total de plus de 8 700 arbres et arbustes plantés sur l'ensemble du territoire de la Métropole (Marcenod, St Christo en Jarez, St Martin la Plaine, Tartaras, St Maurice en Gourgois...).

Au début du XX^e siècle, la France comptait plus de 2 millions de kilomètres de haies, elle n'en compte plus que 600 000. De plus, les plantations de haies exotiques et uniformes, ainsi que les tailles d'entretien trop sévères ont conduit à une perte de la qualité et de la fonctionnalité des haies. Or, la multifonctionnalité des haies est un des leviers pour inciter les acteurs du territoire (collectivités, agriculteurs...) à concevoir et gérer durablement ces infrastructures écologiques.



Depuis 2015, une **centaine de mares** et plus de **4 km de haies** ont été aménagés sur **25 communes** de la Métropole stéphanoise.





Ressources en ligne

<https://www.saint-etienne-metropole.fr/developpement-durable/biodiversite>

<https://paturagesdumassifcentral.fr>

<https://www.arthropologia.org>

Financiers

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Partenaires Contrat Vert et Bleu de Saint-Étienne Métropole

Conservatoire
d'espaces naturels
Rhône-Alpes



Comité de rédaction : Ludovic Bouquier, Claire Boyer, Adeline De Gucht, Emilie Joly, Cécilia Malherbe, Hugues Mouret, Stéphane Perera, Nicolas Quittard, Bertrand Tranchand...

Crédits photos : Stéphane Perera du Conservatoire botanique national Massif central, Anaïs Legendre, Joël Vial et Bertrand Tranchand de LPO, Hugues Mouret de Arthropologia, Emilie Joly de France Nature Environnement Loire et Claire Boyer de la fédération départementale des chasseurs de la Loire et photothèque de Saint-Étienne Métropole

Saint-Étienne Métropole
2 avenue Grüner - CS 80257,
42006 Saint-Étienne Cedex 1

T 04 77 49 21 49
F 04 77 49 21 40
saint-etienne-metropole.fr

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole